

---

## Communiqué de presse

### **L'économie mixte : un levier stratégique pour l'action intercommunale**

**Paris, le 15 mai 2025 - La Banque des Territoires, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) et Intercommunalités de France publient un guide inédit mettant en lumière le rôle stratégique de l'économie mixte dans la France des bassins de vie : « Les Entreprises publiques locales au service de l'action intercommunale ».**

Convaincus du rôle fondamental de l'économie mixte dans le développement territorial, la Banque des Territoires, la FedEpl et Intercommunalités de France unissent leurs expertises pour accompagner les collectivités dans l'appropriation du modèle des Epl au service des politiques publiques territoriales.

Ce guide, qui s'appuie sur des chiffres clés, des témoignages et exemples concrets a pour objectif d'accompagner les élus et décideurs locaux en leur fournissant des repères et des outils concrets pour mieux intégrer les Epl dans leur stratégie territoriale, optimiser leur gouvernance et investir efficacement dans des projets d'intérêt général.

#### **L'économie mixte locale, un outil structurant au service des intercommunalités**

Les intercommunalités sont aujourd'hui au cœur de l'action publique locale. Territoires du quotidien, elles sont parmi les premières à répondre aux besoins des habitants et aux défis de transitions majeures : démographique, sociale, environnementale et économique.

Face à ces enjeux, l'économie mixte locale s'impose comme un outil de gestion du temps long pour les collectivités. Les Entreprises publiques locales (Epl), dont les intercommunalités sont devenues des actionnaires incontournables, qui participent activement à la transformation des territoires et au développement de solutions adaptées aux réalités locales qu'il s'agisse de milieux urbains, ruraux ou péri-urbains, dans l'Hexagone comme en Outre-mer.

#### **Des chiffres qui témoignent de l'engagement des intercommunalités dans l'économie mixte locale**

**Plus de 800 Epl** comptent une intercommunalité dans leur actionnariat, dont 436 en tant qu'actionnaire de référence.

Depuis son introduction en 2006, la Société publique locale (Spl) a connu une vive croissance : 422 Spl ont une intercommunalité comme actionnaire principal. Ayant des capacités d'investissement substantielles, les 384 Sem demeurent nombreuses, tandis que la SemOp fait à sa mesure une percée à l'échelle intercommunale avec 22 sociétés.

Parmi ces sociétés, **155 Epl interviennent dans l'aménagement et l'immobilier d'entreprise**, secteur clé du développement local. **112 Epl œuvrent dans le tourisme, la culture et les loisirs**. Ainsi, plus de la moitié des Epl comptant une intercommunalité comme actionnaire de référence intervient dans l'un de ces deux secteurs.

Soucieuses des enjeux de territorialisation de la transition écologique et énergétique, les intercommunalités affirment leur positionnement central avec **70 Epl intervenant dans l'environnement et les réseaux et 33 agissant dans la mobilité et le stationnement sont recensées.**

### **Un contenu pratique et illustré à destination des collectivités territoriales**

Le guide, au travers d'un **panorama des champs d'intervention des Epl intercommunales**, met en avant :

- Le rôle croissant des intercommunalités dans l'économie mixte locale ;
- Les secteurs clés d'intervention des Epl tels que l'**aménagement, l'habitat, la mobilité, le développement économique et la transition écologique** ;
- Des **chiffres-clés et des retours d'expériences** pour guider les collectivités dans leur prise de décision.

En proposant une **cartographie des Epl intercommunales** et en illustrant des cas concrets d'intervention, il constitue une **boîte à outils essentielle pour renforcer l'action publique intercommunale.**

**Vous pouvez consulter [la publication ici](#)**

#### **« Développer les territoires à l'échelle des bassins de vie : quels outils ? »**

La Banque des Territoires, la Fédération des élus des Epl et Intercommunalités de France vous proposent de revenir sur le rôle des Epl au service des intercommunalités, à travers un temps d'échange et de retours d'expérience.

**De 14h à 16h le mercredi 2 juillet**

**Au Hub des Territoires**

72 avenue Pierre Mendès France, Paris 13ème  
[Pour en savoir plus, le lien vers l'évènement](#)

### **Contacts presse :**

**Banque des Territoires** – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie Imbert - 06 77 56 38 82 - [aurelie.imbert@caissedesdepots.fr](mailto:aurelie.imbert@caissedesdepots.fr)

### **FedEpl**

Violaine Hacke, attachée de presse - 06 28 47 53 55 - [violainehacke@gmail.com](mailto:violainehacke@gmail.com)

Cécile Consigny, chargée de communication - 01 53 32 22 07 - [c.consigny@lesepl.fr](mailto:c.consigny@lesepl.fr)

### **Intercommunalités de France**

Yoann Jacquet, Responsable de la communication institutionnelle et des relations presses –  
06 71 50 65 88 - [y.jacquet@intercommunalites.fr](mailto:y.jacquet@intercommunalites.fr)

### **A propos de la Banque des Territoires**

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

### **Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)



### **A propos des Entreprises publiques locales et leur Fédération**

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 442 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur [lesepl.fr](http://lesepl.fr).



### **À propos d'Intercommunalités de France**

Intercommunalités de France est une association nationale d'élus représentant les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux. Elle accompagne ses adhérents par la mise à disposition de l'expertise de son équipe.

Elle est présidée depuis 2020 par Sébastien Martin, président du Grand Chalon.

L'association fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 205 communautés d'agglomération, 11 communautés urbaines, 10 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, 720 communautés de communes, qui représentent près de 80 % de la population française.

En savoir plus : [www.intercommunalites.fr](http://www.intercommunalites.fr)